

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 juin 2006, à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360 Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

7370- Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux citoyens présents.

7371 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 19 juin 2006 en y ajoutant toutefois les points suivants:

- Fauchage des accotements;
- Contrat de déneigement.

7372 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 15 mai 2006;

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 15 mai 2006, tel que rédigé.

7373 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2006;
- Réconciliations bancaires au 31 mai 2006.

Quant au rapport budgétaire au 31 mai 2006, il sera déposé lors de la prochaine séance du Conseil, la secrétaire-trésorière ayant été dans l'impossibilité de le préparer dû à un surplus de travail occasionné par le référendum.

7374 – Certificats de crédits disponibles

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal pour les mêmes raisons que celles citées au point précédent.

7375 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mai 2006.

7376 – Rapport concernant le Club Nautique

Mme Vivian Viviers mentionne que la firme Struct-Air a été engagée pour faire le ménage du Club Nautique deux fois par semaine soit le mercredi soir et le dimanche soir. Le plancher n'a pas été verni parce qu'il semble que c'était une dépense inutile à recommencer chaque année. Les gens du ménage l'ont lavé et ciré et il y a eu une grande amélioration. C'est moins cher et si toutefois il était nécessaire de le refaire, ce sera plus facile d'entretien.

7377 – Rapport concernant les travaux routiers, séance d'information

Monsieur Jacques Tessier mentionne que plus d'une centaine de personnes ont assisté à la séance d'information donnée par Genivar et que celle-ci a été très fructueuse puisqu'ils ont su répondre à plusieurs interrogations de citoyens.

7378 – Suivi du dossier de l'OBV (conférence de presse et signature du protocole)

Monsieur O'Donnell Bédard mentionne qu'il y a eu une conférence de presse regroupant les trois villes soit Ste-Catherine, Fossambault et Lac-Saint-Joseph au cours de laquelle un protocole a été signé autorisant l'étude du Lac-Saint-Joseph. Monsieur Bédard précise qu'il y aura des prélèvements qui seront faits aux abords du lac et que c'est autorisé.

7379 – Acceptation de la dérogation mineure au 162, Chemin Thomas Maher.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 162, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph en accordant une permission de conserver cette terrasse jusqu'à l'arrivée d'une des deux options suivantes à savoir une période de cinq (5) ans des présentes ou à la construction de la nouvelle résidence du propriétaire qui devra alors démolir cette terrasse et également en y ajoutant l'imposition d'une amende minimale de \$100. pour ne pas avoir demandé de permis.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité relativement à cette demande.

7380– Acceptation de la dérogation mineure pour le 554, Chemin Thomas Maher

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend accepte la demande de

dérogation mineure concernant la propriété sise au 554, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité relativement à cette demande.

7381 – Nomination d'un célébrant pour les mariages civils

ATTENDU l'adoption du Projet de loi no 84, *Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation*, sanctionnée le 8 juin 2002;

ATTENDU QUE ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, membres de conseil municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Saint-Joseph a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que la Ville de Lac-Saint-Joseph demande au Ministre de la Justice de désigner le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard et la directrice générale de Ville de Lac-Saint-Joseph, Madame Vivian Viviers, célébrants compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

7382 – Préparation du journal pour le mois de juillet

Une deuxième édition du journal sera publiée le 5 juillet 2006. S'il y a des membres du conseil ou des citoyens qui veulent y insérer un article ou un commentaire, il faudrait le transmettre à la directrice générale au plus tard le 2 juillet 2006.

7383 - Suivi du dossier caserne de pompiers et sécurité civile

Monsieur Jacques Tessier a assisté à une réunion concernant le dossier de la caserne de pompiers et sécurité civile et a été à même de constater la désuétude

de l'équipement. La caserne n'est pas assez grande pour recevoir tout l'équipement nécessaire; l'hiver dernier un garage de toile avait été installé pour abriter le camion des premiers répondants. Il faut penser qu'il y aura des coûts rattachés à cette réfection mais qu'il s'agit là d'une dépense nécessaire. Des citoyens demandent s'il n'y aurait pas lieu de faire construire la caserne un peu plus près afin que nous puissions raccourcir la distance de 8 km exigée par les compagnies d'assurances. M. Tessier répond que le terrain est déjà acheté et la caserne projetée serait voisine des Autobus Juneau à l'entrée sud de Ste-Catherine-de-la-Jacques Cartier.

7384 – Correspondance

Madame Viviers fait lecture d'une lettre reçue de M. René Leclerc par laquelle celui-ci conteste le fait que plusieurs personnes ne sont pas inscrites sur la liste électorale et demande de reporter le référendum. Monsieur O'Donnell Bédard répond qu'il n'est pas question de reporter le référendum, trop de dépenses ont déjà été engendrées et que la *Loi sur les élections et référendums* a été respectée en tout point. Les citoyens avaient déjà reçu deux avis l'an dernier dont Madame Viviers fait également lecture et nous avons fait toutes les démarches nécessaires auprès du DGE et du ministre des Affaires Municipales et on nous a confirmé qu'il n'y aurait aucune permission pour permettre une deuxième révision. Nous avons même obtenu une opinion juridique de Me André Lemay à cet effet.

7385 – Fauchage des accotements

Monsieur Jacques Tessier propose l'octroi du contrat pour le fauchage des accotements à Alain Soulard inc. Le travail pourrait commencer bientôt. Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jocelyn Boivin d'octroyer le contrat à cette compagnie, soit la même firme que l'an dernier.

7386 – Contrat de déneigement

M. Jacques Tessier est à préparer les devis et demandera des soumissions pour le contrat de déneigement qui vient à échéance cette année. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

7387- Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h30.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire